



Commune de
Val-de-Ruz

RÉNOVATION DE L'AULA DU COLLÈGE DE LA FONTENELLE À CERNIER

Rapport au Conseil général à l'appui d'une demande
d'un crédit d'engagement de CHF 465'000

Version : 1.0 - TH 434137

Auteur : Conseil communal

Date : 01.02.2021



Table des matières

1.	Résumé.....	3
2.	Bref rappel des faits	3
3.	Situation actuelle et perspectives.....	4
4.	Appréciation et objectifs.....	4
5.	Travaux : nature et coûts	4
6.	Organisation du projet	5
7.	Calendrier et planification.....	5
8.	Conséquences financières / compte des investissements.....	6
9.	Impact sur le personnel communal	6
10.	Vote à la majorité simple du Conseil général	6
11.	Conclusion	7
12.	Annexe : plan du projet de rénovation	8
13.	Projet d'arrêté.....	9



Rénovation de l'aula du collège de La Fontenelle à Cernier

Demande d'un crédit d'engagement de CHF 465'000

Madame la présidente,
Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

1. Résumé

L'aula du collège de La Fontenelle à Cernier est utilisée depuis de nombreuses années, principalement par les écoles, mais également pour des événements associatifs et privés (par exemple, la revue de La Décharge s'est déroulée sur ce site pendant plusieurs années). D'une manière générale, les infrastructures de base sont d'origine (si ce n'est quelques éléments, dont la table de mixage qui a une vingtaine d'années).

Lors du contrôle annuel des installations scéniques réalisé en 2015 par l'entreprise Entr'actes, il a été relevé l'état d'usure et d'obsolescence du matériel et des équipements de l'aula de La Fontenelle et que celui-ci n'était plus du tout adapté aux besoins scolaires et extrascolaires, voire pouvait présenter certains dangers à terme.

Par ailleurs, les chemins de fuite ne sont plus aux normes par rapport aux exigences en matière de sécurité, ce qui a amené l'unité administrative sports-loisirs-culture à retirer cette salle des locations et l'école à réduire drastiquement le nombre de personnes maximal dans la salle. Ainsi, depuis deux ans, diverses manifestations de l'école ont dû être déplacées (« Jeunes talents ») ou organisées différemment (cérémonie de fin de 11^e, spectacles culturels) en raison de ces restrictions.

Enfin, cette salle accueille désormais différentes activités sportives de l'école pour pallier le « manque » de salles de gymnastique en raison d'effectifs élevés à La Fontenelle.

Une réflexion a été menée par l'administration sports-loisirs-culture en collaboration avec l'administration de la gérance du patrimoine, l'école et l'administration de la sécurité. Le 24 octobre 2016, le Conseil communal a validé la fiche d'ouverture du projet ainsi que la réalisation d'une étude avec le soutien d'un professionnel de la branche.

2. Bref rappel des faits

Le 1^{er} février 2017, le Conseil communal accordait un crédit d'investissement de CHF 10'000 pour l'étude relative à la rénovation de l'aula de La Fontenelle.

Le mandat était confié à l'entreprise SysConcept Sàrl, située alors à Boudevilliers, qui remettait son rapport le 22 juin 2017.

Pour des raisons de priorisation des investissements, le projet de rénovation de l'aula a été décalé à 2021.



3. Situation actuelle et perspectives

L'objectif a été fixé à une capacité de 300 personnes, ceci dans le but d'éviter des travaux d'une ampleur trop importante en matière d'évacuation de la salle. En limitant le nombre de personnes, une surface est ainsi libérée à l'une des extrémités pour y installer un local permettant d'entreposer les chaises, tables et autre matériel sportif.

Il est prévu d'utiliser la salle pour des activités scolaires (théâtre, musique, séances de parents, activités sportives légères), des conférences, des rapports de services, des expositions ou des présentations publiques. Il n'y aura pas de gradins afin d'en préserver la polyvalence.

4. Appréciation et objectifs

L'aula de La Fontenelle fait entièrement partie des infrastructures nécessaires à la bonne marche de l'école. S'y déroulent, en particulier, l'ensemble des séances de parents ou d'élèves, les spectacles scolaires, les journées de formation du personnel enseignant ainsi que les activités sportives alternatives ne nécessitant pas un sol de salle de gymnastique (ping-pong, jonglage et autres exercices d'adresse).

Le projet vise à remettre cette salle en conformité avec les normes de sécurité exigées dans les directives de protection incendie et à répondre aux besoins de l'école au quotidien. Si cette salle pourra également être disponible en location pour répondre à des besoins extrascolaires, aucune des transformations prévues n'a pour but de la mettre en concurrence avec la salle de spectacles de Fontainemelon ou La Grange aux concerts.

5. Travaux : nature et coûts

Les travaux nécessaires et devisés sont les suivants :

- suppression d'une des deux doubles portes d'accès à l'aula et remplacement de l'autre par des portes anti-feu ;
- construction d'une paroi séparant la scène de la voie de secours extérieure ;
- rénovation des installations techniques audiovisuelles et de scène ;
- sécurisation de l'escalier d'accès à la scène ;
- installation d'une boucle inductive pour malentendants ;
- accès informatique au réseau de l'école par câble, le Wifi restant déconseillé en milieu scolaire ;
- révision du matériel de scène (treuils, barres d'éclairage, rideau) ;
- remplacement de l'éclairage de la salle par des luminaires LED offrant une puissance adaptable aux différentes activités prévues ;
- mise aux normes des installations électriques ;
- réfection des peintures de la salle et de la scène. Ponçage et huilage du sol de la scène ;
- remplacement du tapis de fond usé et troué, par un sol polyvalent de type « salle de gymnastique » comme à La Rebatte à Chézard-Saint-Martin.



Rénovation de l'aula du collège de La Fontenelle à Cernier

Demande d'un crédit d'engagement de CHF 465'000

Il est prévu de conserver les haut-parleurs, le beamer et l'écran de projection. Une gestion des installations sera possible par tablette, alors que les installations de commande seront mises sous clé. Des prises de raccordement pour les micros, sources audio et vidéo sont prévues en bordure de scène.

Le faux-plafond actuel sera conservé tel quel, de même que les panneaux acoustiques existants. Toutefois, une simulation sera réalisée en cours de rénovation afin de vérifier que le nouveau revêtement du sol ne nuit pas à l'acoustique de la salle.

Coûts :	Montants (HT) :
• Installations électriques	CHF 180'000
• Plâtrerie	CHF 6'000
• Menuiserie	CHF 85'900
• Revêtements de sols	CHF 85'500
• Peinture	CHF 17'200
• Nettoyages	CHF 5'000
• Honoraires prestataire externe	CHF 35'000
• Frais de reproduction de documents	CHF 1'400
• Divers et imprévus	CHF 49'000
Total (TTC)	CHF 465'000

6. Organisation du projet

L'administration sports-loisirs-culture pilotera le dossier et elle s'appuiera sur les connaissances et compétences des autres administrations telles que la gérance du patrimoine, la sécurité, l'école et les finances notamment. Pour une question de manque de disponibilité de l'architecte communal, celui-ci étant engagé sur d'autres projets communaux prioritaires, un architecte externe a été engagé pour préparer le dossier et il appuiera la Commune jusqu'à la fin des travaux. C'est le même architecte qui a déjà œuvré lors des travaux de rénovation de la piscine de La Fontenelle.

Les mandats seront attribués selon les CFC. Tous les montants se situant en dessous des limites des marchés publics, plusieurs offres seront demandées en privilégiant les entreprises locales lorsque ce sera possible. L'attribution sera de la compétence du Conseil communal.

7. Calendrier et planification

• Approbation du crédit d'investissement par le Conseil général	22.02.2021
• Élaboration des cahiers des charges par CFC	dès le 23.02.2021
• Étude des offres et attribution par le Conseil communal	printemps 2021
• Réalisation des travaux	été 2021



Rénovation de l'aula du collège de La Fontenelle à Cernier

Demande d'un crédit d'engagement de CHF 465'000

8. Conséquences financières / compte des investissements

➤ Dépense brute :	CHF	465'000
➤ Crédit déjà voté (optionnel) :	CHF	
➤ Subventions attendues :	CHF	
➤ Participations de tiers :	CHF	
= Investissement net	CHF	465'000
Amortissement (taux moyen de 8.00%) :	CHF	37'100
Intérêts de la dette (estimation de 1.44%) :	CHF	6'700
Charges induites (optionnel) :	CHF	
Revenus induits (optionnel) :	CHF	
= Charge totale annuelle du compte d'exploitation	CHF	43'800
= Point(s) d'impôt de la charge totale annuelle du compte d'exploitation	CHF	0.0821

9. Impact sur le personnel communal

Le présent projet n'engendre aucune augmentation de l'effectif et des charges salariales du personnel communal. La conduite du projet sera assurée par l'unité administrative sports-loisirs-culture. Par conséquent, hormis les séances de coordination prévues entre le maître d'ouvrage et la Commune, l'impact sur le personnel communal sera minime et pourra être absorbé dans le cadre de l'effectif ordinaire.

10. Vote à la majorité simple du Conseil général

La présente demande de crédit d'engagement, prévue au budget d'investissement 2021, est une nouvelle dépense unique, inférieure à CHF 1'000'000 touchant le compte des investissements. Ne satisfaisant ainsi pas aux directives de l'article 3.1 du règlement sur les finances, du 14 décembre 2015, le vote à la majorité simple est requis.



Rénovation de l'aula du collège de La Fontenelle à Cernier

Demande d'un crédit d'engagement de CHF 465'000

11. Conclusion

L'aula de La Fontenelle accuse son âge et présente surtout des problèmes de sécurité en regard des normes actuelles. En raison des besoins internes de l'école et de la polyvalence du lieu, il est aujourd'hui nécessaire de réaliser ces travaux d'amélioration et de rénovation pour la sécurité et le fonctionnement de l'école.

Les choix techniques retenus permettront d'assurer la majeure partie des activités en lien avec les besoins de l'école, sans pour autant mettre cette salle en concurrence avec les installations de spectacles disponibles sur le territoire communal.

Le Conseil communal estime qu'il est nécessaire de réaliser ces travaux aujourd'hui et propose au Conseil général d'adopter le présent rapport et la demande de crédit relative aux travaux prévus.

Le collège de la Fontenelle fêtera ses 50 ans en 2022 et diverses manifestations seront réalisées par le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVV). Il est capital que l'aula soit totalement rénové avant avril 2022, car elle sera fortement sollicitée. Pour cette raison, il est nécessaire de réaliser tous les travaux en une seule étape, le démarrage étant planifié au début des vacances scolaires de l'été 2021.

Pour les raisons qui précèdent, nous vous remercions de bien vouloir prendre le présent rapport en considération et d'adopter le projet d'arrêté qui l'accompagne.

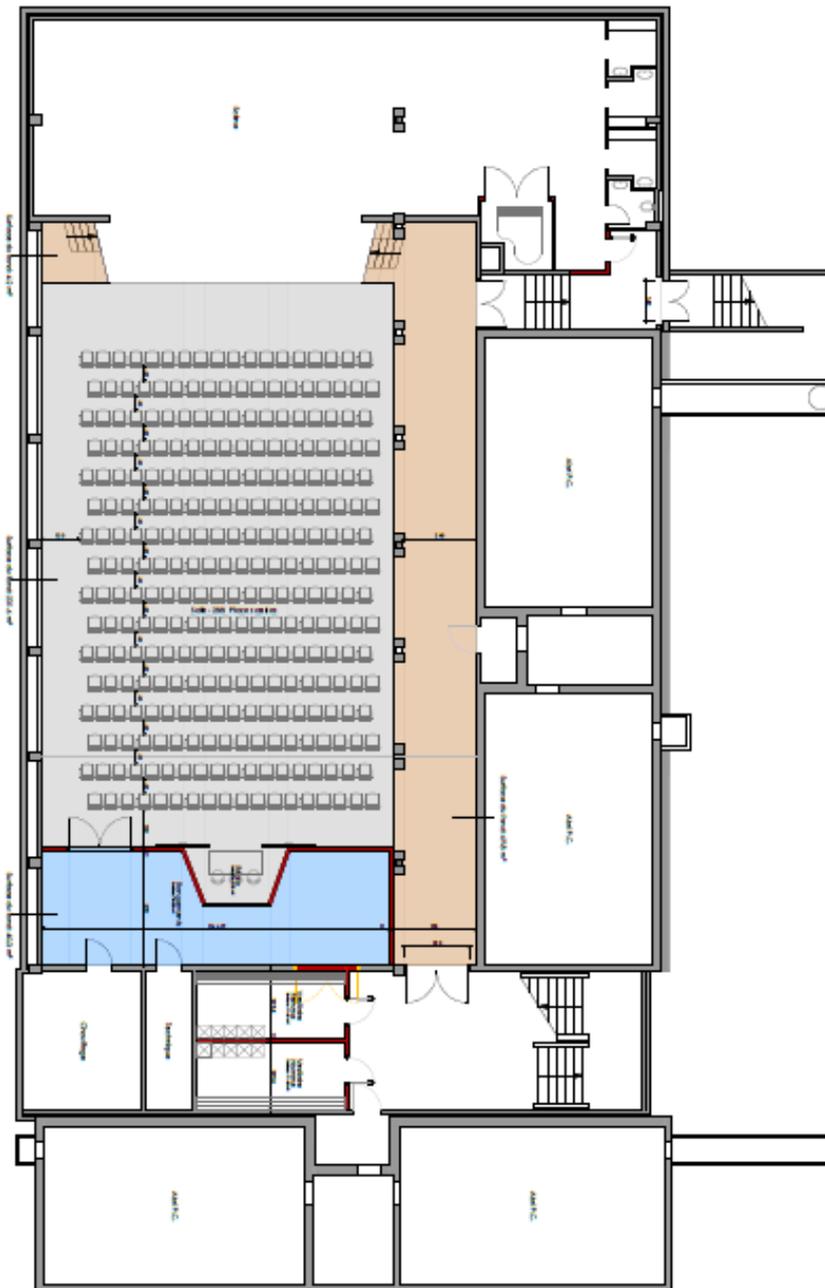
Veillez croire, Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, à l'expression de notre haute considération.

Val-de-Ruz, le 1^{er} février 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président Le chancelier
F. Cuche P. Godat



12. Annexe : plan du projet de rénovation





13. **Projet d'arrêté**



Commune de
Val-de-Ruz

Arrêté du Conseil général

relatif à un crédit d'engagement de CHF 465'000 pour la rénovation de l'aula du collège de La Fontenelle à Cernier

Le Conseil général de la Commune de Val-de-Ruz,
vu le rapport du Conseil communal du 1^{er} février 2021 ;
vu la loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964 ;
sur la proposition du Conseil communal,

arrête :

**Crédit
d'engagement
accordé**

Article premier :

Un crédit d'engagement de CHF 465'000 est accordé au Conseil communal pour la rénovation de l'aula du collège de La Fontenelle à Cernier.

Comptabilisation

Art. 2 :

La dépense sera portée au compte des investissements n° 1000066010 et amortie au taux de 8%.

Exécution

Art. 3 :

Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Val-de-Ruz, le 22 février 2021

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
La présidente Le secrétaire

C. Douard

D. Moratel